

222C0544
FR0013185857-FS0152

8 mars 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ABEO
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 8 mars 2022, la société par actions simplifiée Crédit Mutuel Equity SCR¹ (28 avenue de l'Opéra, 75002 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 mars 2022, le seuil de 20% des droits de vote de la société ABEO et détenir 1 385 828 actions ABEO représentant 2 771 656 droits de vote, soit 18,44% du capital et 19,99% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société ABEO.

¹ Anciennement dénommée CM-CIC Investissement SCR et contrôlée par la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

² Sur la base d'un capital composé de 7 514 211 actions représentant 13 860 985 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.